

Procès-verbal de la réunion du Comité de Sécurité publique de l'arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève tenue le mercredi 20 janvier 2016, à 9 h, à la salle du conseil d'arrondissement du 13 rue Chauret à Sainte-Geneviève.

**Étaient présents :**

Messieurs Jean-Dominic Lévesque-René, Président  
Francis Malenfant, PDQ 3  
Stéphane Robitaille, SIM  
Alain Meunier, nouveau représentant pour Sainte-Geneviève  
Jean-Pierre Tanguay, représentant pour Sainte-Geneviève

Mesdames Lise Laliberté, secrétaire du comité  
Lise Landry, directrice – travaux publics, ingénierie et aménagement urbain  
Patricia Alvarez, contremaître  
Emilie Pilikian, représentante pour L'Île-Bizard  
Marie-France Ouellet, représentante pour L'Île-Bizard  
Yvette Binette, représentante pour Sainte-Geneviève  
Lina Tuzet, AJOI

**Absents :** Maurice Rouillard, représentant pour L'Île-Bizard  
Caroline Robert, représentant pour L'Île-Bizard

---

Début de la réunion : 9 h 05

Monsieur Jean-Dominic Lévesque-René souhaite la bienvenue à tous et toutes.

**1) Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 20 janvier 2016 :**

*Il est proposé par Stéphane Robitaille et appuyé par Marie-France Ouellet d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 20 janvier 2016.*

**2) Adoption du procès verbal de la réunion du 8 décembre 2015 :**

*Il est proposé par Émilie Pilikian et appuyé par Lina Tuzet d'adopter le procès verbal de la réunion du 8 décembre 2015.*

**3) Suivi des achats :**

Monsieur Lévesque-René fait part aux membres présents où nous en sommes rendus au niveau des achats. Tout le matériel a été acheté et il ne reste qu'à recevoir certains items.

**4) Suivi du document de travail (carte des zones) :**

Monsieur Lévesque-René informe que lors d'une rencontre préparatoire, madame Lise Landry a proposé d'ajouter sur la carte des zones, les passages pour piétons. Il serait important également de faire du marquage au sol afin de bien les identifier et peut-être même ajouter des bollards.

5) **Planification de remplacement des dos d'âne en asphalte :**

Monsieur Lévesque-René fait part que le début des travaux se fera au printemps prochain. Madame Lise Landry ajoute qu'une liste de tous les dos d'âne en asphalte sera faite et le remplacement se fera du plus vieux dos d'âne jusqu'au plus récent. Ces dos d'âne permanents seront remplacés par des dos d'âne amovibles. Madame Patricia Alvarez suggère de faire une étude de circulation une fois le dos d'âne retiré afin de s'assurer que l'enlèvement dudit dos d'âne ne soit problématique.

6) **Planification organisationnelle et de communications :**

Monsieur Lévesque-René demande aux membres présents, de faire une liste suggestive d'idées d'un programme de sensibilisation de la circulation et de déposer cette liste lors de la prochaine réunion du Comité. Nous déciderons tous ensemble de la procédure à appliquer. Nous avons un budget de disponible pour faire de la sensibilisation. Une fois les textes de sensibilisation choisis, nous enverrons le tout à madame Vickie Deslauriers, chargée de rédaction et de diffusion à l'arrondissement, qui s'occupera de faire faire l'impression des documents.

7) **Sécurité – déneigement :**

Monsieur Lévesque-René informe qu'il a reçu des plaintes de citoyens lors de la première opération de déneigement. Nous inviterons les citoyens à communiquer leurs mécontentements en communiquant avec le 311. Madame Pilikian informe qu'elle demeure dans un croissant, sur Héron-Vert, et le chasse-neige envoie toute la neige sur son terrain et recouvre complètement la borne d'incendie. Elle mentionne que les employés de l'arrondissement viennent dégager la borne d'incendie mais seulement environ 4 à 5 jours plus tard. Madame Landry vérifiera auprès de l'opérateur du chasse-neige à savoir si sa manière de fonctionner pourrait être améliorée.

8) **Parc Saint-Pierre à Sainte-Geneviève :**

Monsieur Lévesque-René informe que nous devons prendre une décision finale en rapport à la problématique de monsieur Khan concernant le parc Saint-Pierre. Monsieur Khan est propriétaire d'un édifice à logements où se trouve une servitude au niveau du parc. Monsieur Lévesque-René est allé constater sur place. Il y a effectivement plusieurs familles qui utilisent le parc ainsi que plusieurs personnes âgées qui utilisent ce sentier afin de sauver des pas et du temps à faire le tour. Plusieurs utilisent cette servitude pour soit aller dans le parc ou pour aller prendre l'autobus ou chez Maxi. Si jamais il arrive un incident de tout genre dans ce parc, cette servitude nous permet d'intervenir. Si l'accès au parc est fermé, les gens auront presque un kilomètre additionnel à marcher. Lorsque monsieur Khan a acheté ce bâtiment, il était déjà au courant de la servitude.

Monsieur Stéphane Robitaille mentionne que s'il est prévu d'améliorer ce parc, étant donné le manque d'amour flagrant, cela serait un plus de garder cette servitude.

***Par mesure de sécurité pour les jeunes enfants ainsi que pour les personnes âgées, les membres du Comité de sécurité publique de l'arrondissement recommande le maintien de la servitude.***

***Il est également proposé d'ajouter une clôture opaque pour protéger les citoyens qui empruntent la servitude.***

9) **Varia :**

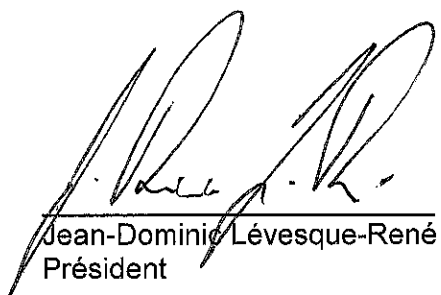
Aucun item n'est ajouté à ce point.

10) **Prochaine réunion du Comité :**

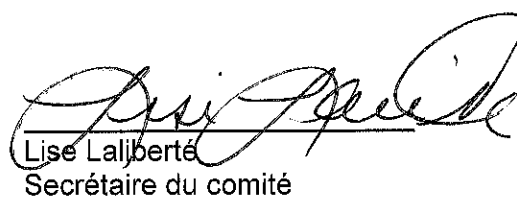
La prochaine réunion aura lieu le mercredi 9 mars 2016, à 9 h, à la salle du conseil d'arrondissement du 13 rue Chauret à Sainte-Geneviève.

16) **Levée de l'assemblée :**

***Il est proposé par Francis Malenfant et appuyé par Alain Meunier de lever l'assemblée à 10 h 15.***



Jean-Dominic Lévesque-René  
Président



Lise Laliberté  
Secrétaire du comité